

Pays de la Loire, Maine-et-Loire
Montsoreau
2, 3, 4 quai Alexandre-Dumas , 2 rue Jean-de-Chambes

Lotissement de trois maisons, 2, 3, 4 quai Alexandre-Dumas, Montsoreau

Références du dossier

Numéro de dossier : IA49010748
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2010
Cadre de l'étude : inventaire topographique Fontevraud-l'Abbaye - Montsoreau
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lotissement
Parties constituantes non étudiées : maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 2009. B 53 à 55

Historique

À l'emplacement où s'élève ce lotissement de trois maisons se trouvaient, depuis le Moyen Âge, les douves du château de Montsoreau. L'ensemble castral est vendu en 1804 et sur le plan cadastral de 1813 ces parcelles sont déclarées comme des pâtures, en bord de fleuve. Entre 1829 et 1833, ce secteur est transformé par les travaux de construction de la route de Loire, établie sur une levée en front de Loire et qui longe ces parcelles.

À l'alignement sur cette nouvelle chaussée, cet ensemble de maisons est construit dans les années qui suivent selon un même plan d'ensemble, mais pour trois propriétaires différents. D'est en ouest, sont ainsi bâties la maison du 4, quai Alexandre-Dumas pour Auguste Lemée, achevée en 1840, puis celle du 3, quai Alexandre-Dumas pour Charles Pineau, achevée en 1841, et la même année celle du 2, quai Alexandre-Dumas, pour François Guérin.

Cette dernière connaît des modifications importantes entre la fin du XIXe et le début du XXe siècle, lorsqu'elle passe aux mains de Parisiens (Charles Guérin puis sa veuve Aimée, devenue Margat par remariage) qui en font une résidence de villégiature et font reprendre la façade pour lui donner un air de chalet mâtiné de néogothique. Plus tard dans la seconde moitié du XXe siècle, la pièce principale du rez-de-chaussée, sur rue, est transformée en garage.

La maison du 4, quai Alexandre-Dumas est reprise en rez-de-chaussée pour établir une devanture de boutique en 1895. Celle du 3, quai Alexandre-Dumas connut aussi des modifications dans la seconde moitié du XXe siècle, avec le surhaussement de la façade et la reprise du toit pour créer un étage en surcroît ajouré de deux larges baies.

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle

Période(s) secondaire(s) : limite 19e siècle 20e siècle, 2e moitié 20e siècle

Dates : 1840 (daté par travaux historiques), 1841 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean Camus (attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Auguste Lemée (commanditaire, attribution par source), Charles Pineau (commanditaire, attribution par source), François Guérin (commanditaire, attribution par source)

Description

L'état initial de ces trois maisons relève d'une architecture néoclassique caractéristique de la première génération des maisons construites à l'alignement de la nouvelle route de Loire. Il s'agit de demeures d'un même gabarit, avec rez-de-

chaussée, étage-carré et comble à surcroît, en moyen appareil de tuffeau sur solin de calcaire dur, avec toit d'ardoises à longs pans et pignons découverts. Les longueurs sur rue de ces maisons diffèrent (d'environ 5,5 à 10m) ; celles des 3 et 4 comptent deux travées, mais celle du 2, quai Alexandre-Dumas n'en compte qu'une seule. Elles ouvrent directement sur le quai de Loire en façade principale.

L'animation des façades est identique : bandeau de niveau et encadrement de chaque maison par des pilastres toscans supportant un entablement sans architrave qui règne sur l'ensemble de l'élévation, avec frise nue et corniche sur modillons à volutes. Les fenêtres de l'étage-carré du 2, seules, présentent un chambranle en ressaut. Une lucarne axiale couronnait les travées des 2 et 3, quai Alexandre Dumas, mais les deux ont disparu lors de remaniements, de même que l'entablement du 3, quai Alexandre-Dumas.

Plusieurs des baies du rez-de-chaussée ont été élargies, pour établir boutique ou garage.

Le remaniement de la façade du 2, quai Alexandre-Dumas se distingue, avec passage de ce style néoclassique vers une expression plus fantaisiste qui relève d'une double inspiration. Les baies devenues portes-fenêtres à encadrement recreusé en accolade de l'étage carré et du comble ressortissent en effet de l'architecture néogothique, alors que les balcons établis devant ces deux baies et la reprise du gouttereau en lucarne-pignon à porte-fenêtre pendante et toiture légèrement débordante relève du modèle du chalet de villégiature, avec ici la recherche d'un point de vue plus largement ouvert sur la Loire.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : moyen appareil

Matériau(x) de couverture : ardoise

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, 1 étage carré, comble à surcroît, étage en surcroît

Type(s) de couverture : toit à longs pans ; pignon découvert ; noue

Escaliers : escalier intérieur : escalier tournant, en charpente

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Présentation

Ce lotissement de maisons a été nettement remanié. Il demeure intéressant du fait de ce qu'il est caractéristique de la première génération de maisons construites, à l'alignement de la nouvelle route de Loire un peu avant le milieu du XIXe siècle, et qui sont élevées dans un style néoclassique. Par ailleurs, les remaniements de la maison du 2, quai Alexandre-Dumas montrent, à une échelle ici limitée à une demeure d'une seule travée, les évolutions des goûts architecturaux au fil du XIXe siècle avec la mode pour le style néogothique ou pour les fantaisies du chalet de villégiature. Enfin, la maison du 4, quai Alexandre-Dumas conserve sa devanture commerciale de la fin du XIXe siècle.

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Maine-et-Loire. 3 P 5 / 228. **Cadastre**. Montsoreau : états des sections et matrices cadastrales (XIXe-XXe siècles).
- AC Montsoreau. Non coté. **Alignements et permis de construire**. Arrêté préfectoral de travaux sur construction à l'alignement (5 juillet 1895).

Illustrations



Vue générale.
Phot. Bruno Rousseau,
Phot. Youenn Communeau
IVR52_20114902727NUCA



Vue générale de la maison
du 2, quai Alexandre Dumas.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_20124900037NUCA



Vue d'ensemble du 2, quai Alexandre
Dumas : maison néoclassique
remaniée en style néogothique.
Phot. Bruno Rousseau,
Phot. Youenn Communeau
IVR52_20114902726NUCA



Vocabulaire architectural
néoclassique : détail de l'entablement
et d'un pilastre de la maison
du 4, quai Alexandre Dumas.
Phot. Bruno Rousseau
IVR52_20124900035NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Montsoreau : présentation de la commune (IA49010823) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Montsoreau

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Montsoreau : présentation de la commune (IA49010823) Pays de la Loire, Maine-et-Loire, Montsoreau

Auteur(s) du dossier : Florian Stalder

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine



Vue générale.

IVR52_20114902727NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la maison du 2, quai Alexandre Dumas.

IVR52_20124900037NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble du 2, quai Alexandre Dumas : maison néoclassique remaniée en style néogothique.

IVR52_20114902726NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vocabulaire architectural néoclassique : détail de l'entablement et d'un pilastre de la maison du 4, quai Alexandre Dumas.

IVR52_20124900035NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation